

## 5° ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2025

## Le jeudi 19 juin 2025, 18h30 Participation :

→ En salle seulement : Club social Victoria, 170, du Cardinal-Maurice-Roy (carte)

Ordre du jour		
1.	Ouverture de l'assemblée et constat du quorum	18h30
2.	Présentation des administrateur.rice.s, conseiller et soutien	18h31
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18h33
4.	Fonctionnement du CA	18h35
	<ul> <li>Décorum de bienveillance </li> </ul>	
	<ul> <li>Date et lieu de la prochaine assemblée du 18 (YMCA)</li> </ul>	
5.	Adoption du procès-verbal	18h45
	Mai 2025	
6.	Représentations et chantiers du CQSR	18h46
	<ul> <li>Comité de liaison - CDPQ Infra (Thomas)</li> </ul>	
	<ul> <li>Exposition Engrenage (12 juin)</li> </ul>	
	Séance d'information sur le climat et l'urbanisation 2025-2030	
7.	Consultation publique : 100-124, rue de la Pointe-aux-Lièvres : projet mixte (résidentiel et commercial pour du logement étudiant) - Ville de Québec	19h00
	(residentiel et commercial pour du logement étudiant) - ville de Quebec	
8.	Mot du conseiller municipal - Pierre-Luc Lachance	20h00
9.	Questions au conseiller municipal et commentaires du public	20h15
10.	Propositions des administrateurs.rices	20h30
	<ul> <li>Remise des poubelles publics (Entre St-François et Dupont)</li> </ul>	
11.	Propositions des citoyens.nes pour la prochaine assemblée	
12.	Trésorerie	
	État du compte courant	
	Chèques à émettre	
13.	Bons coups dans Saint-Roch et et annonces des citoyen.ne.s et des organisations	20h55
14.	Divers (et variés)	21h00
	<ul> <li>Organismes à inviter aux assemblée</li> </ul>	
	Numéro - équipe spécialisée de la SPVQ	
	<ul> <li>Eau disponible en tout temps - Dépanneur LaPlace</li> </ul>	

Notez que l'heure est inscrite à titre indicatif seulement.

Levée de l'assemblée

15.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyen.nes d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

21h10